

Ministère des Arts et de la Culture

Concours de textes illustrant « La Vie et l'œuvre de Léopold Sédar Senghor »

1. Dans le cadre de la célébration du Centenaire de Léopold Sédar Senghor, le Ministère des Arts et de la Culture organise un concours de textes illustrant la vie et l'œuvre du poète.
2. Cette compétition s'adresse aux personnes âgées de quinze ans ou plus, résidant en République de Maurice et vise à récompenser une œuvre inédite, nouvelle, récit, poèmes inspirés, ou contes. Le texte doit être écrit en français et ne doit pas dépasser 5000 mots.
3. Les trois premiers gagnants bénéficieront d'un prix de 1000, 500 et 200 **Euros** respectivement. (Rs 40,000, Rs 20,000, Rs 8,000 approximativement).
4. La date limite de remise des textes qui était prévue pour le **1^{er} octobre 2006** a été reportée au **1^{er} novembre 2006**, le cachet de la poste faisant foi.
5. Les personnes intéressées à participer à ce concours sont priées de s'adresser à la section Documentation du Ministère des Arts et de la Culture, 1^{er} étage, Immeuble Renganaden Seeneevassen, Rue Pope Hennessy, Port Louis.
6. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://culture.gov.mu>.

05 Octobre 2006

Ministère des Arts et de la Culture

Règlement du Concours de textes illustrant
« La Vie et l'œuvre de Léopold Sédar Senghor »

Vous devez adresser vos textes avant le 1^{er} Novembre 2006

1. Ce concours est destiné à récompenser une œuvre inédite, en prose (nouvelle, essai, récit) poèmes inspirés, textes illustrés ou contes.
2. La participation peut être individuelle ou venir d'un groupe de 5 personnes au maximum.
3. Chaque candidat ou groupe ne peut envoyer qu'un seul texte.

Comment présenter le texte ?

1. Le texte doit être écrit en français et ne doit pas dépasser 5000 mots.
2. Tous les textes doivent être dactylographiés sur papier A4, rédigés lisiblement, composés en « Times New Roman », No. 12, interligne double.
3. Les pages seront numérotées et agrafées.
4. Pour respecter l'anonymat, le texte doit être signé d'un pseudonyme.

Que doit contenir le dossier d'inscription ?

Le texte doit être accompagné d'une enveloppe distincte comprenant :-

- Une photocopie d'une pièce d'identité lisible.
- Les renseignements suivants inscrits sur papier libre et dans un enveloppe cachetée :statut de la personne inscrite : étudiant, salarié, etc., numéro de téléphone, numéro de

télécopie, adresse postale et, le cas échéant, adresse électronique.

- Le pseudonyme utilisé pour la soumission du texte.
- Une attestation sur l'honneur du candidat stipulant que ce texte est inédit et que le ou les candidat(s), en est/en sont bien l'auteur ou les auteurs.

Où et comment envoyer texte et dossier ?

1. Texte et dossier doivent être adressés par courrier postal, avant le 1^{er} Novembre 2006 (le cachet de la Poste faisant foi) avec la mention : **concours de textes illustrant « La Vie et l'œuvre de Léopold Sédar Senghor** à l'adresse ci-dessous :

Section Documentation

Ministère des Arts et de la Culture

1er Etage

Immeuble Renganaden Seeneevassen

Angle des Rues Maillard et Pope Hennessy

Port Louis

- Les candidats rodriguais peuvent déposer leurs textes à la Bibliothèque Publique de Port Mathurin.
2. Un accusé de réception sera envoyé au participant.
 3. Les manuscrits ne seront pas retournés.
 4. Les textes incomplets ou non-conformes au règlement seront refusés.
 5. Les décisions du jury seront sans appel.

Il y aura 3 Prix

Les gagnants recevront un premier prix de 1000 euros.

Un deuxième prix de 500 euros.

Un troisième prix de 200 euros.

05 Octobre 2006

Ministère des Arts et de la Culture